

<https://ricochets.cc/Droit-de-reponse-du-CA-de-La-Trame-8393.html>



Droit de réponse du CA de La Trame

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 15 mai 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Monsieur ou Madame Coucouc'est nous, qui ne dit pas son nom, [vous avez produit un article à charge qui vise notre association](#).

Pourtant, il semble que nous partageons le même point de vue de départ et le même constat dramatique sur les politiques actuelles qui défont les droits humains et les possibilités d'insertion pour les personnes étrangères.

Dans la vallée de la Drôme, plusieurs associations s'engagent activement et oeuvrent quotidiennement pour proposer un soutien à ces personnes exilées là où souvent il y a carence de l'Etat. On peut se réjouir de cet élan local même si les besoins dépassent largement ce que nous tous faisons.

Dans ce contexte, l'association La Trame a été créée il y a trois ans, à Die, avec l'objectif d'offrir des solutions d'accueil pérenne et viser un horizon d'intégration pour les personnes précaires notamment exilées. Depuis lors, un collectif étroit mais très investi a oeuvré pour proposer un accompagnement le plus digne possible à des personnes accueillies sur la base d'un engagement réciproque qui peut durer plusieurs années. Actuellement 8 compagnon.ne.s sont présents dans l'association. Nous continuons ponctuellement à soutenir certain.ne.s qui ont fait partie un moment de l'association et ont construit des solutions d'insertion mais qui ont parfois besoin d'un conseil, un appui.

Les leviers publics sont inexistantes. Il y a zéro financement d'Etat pour ce public « sans-papiers » qui est supposé rester invisible ou ne pas exister. L'association dispose certes de l'agrément OACAS délivré par la DEETS (et non la préfecture, tâchez de mieux vous informer, car le reste de l'article est aussi farci d'erreurs !) mais nous avons l'injonction de trouver nos ressources propres pour accompagner les personnes. L'intérêt de cet agrément est qu'il propose une place et un parcours d'insertion à ces personnes "sans papiers". En fait, c'est même le seul cadre légal qui reconnaît ces personnes. En outre, au bout de trois ans dans la structure, les personnes peuvent demander un titre de séjour, c'est-à-dire une régularisation, soumise à l'approbation discrétionnaire du préfet.

L'agrément OACAS repose sur trois piliers que fournit l'association actuellement : un hébergement digne (chambre en appartement de trois places), un accompagnement (social et juridique), et des activités solidaires (restauration et espace vert). Il est clair que la définition de l'OACAS dans l'article de loi porte en elle-même ses limites : l'ambivalence est posée ; proposer une activité/un travail qui ne dépend pas du code du travail. Nous nous débattons chaque jour avec cela ; pour construire en interne un cadre décent et sécurisant pour les personnes.

Une indemnité d'appartenance à l'organisme peut aussi être versée. C'est ce que nous proposons, sur la base des fonds que nous levons.

On pourrait détailler dans une rencontre dédiée sur l'OACAS, ses atouts et ses limites, et le fonctionnement de notre association.

Aussi à la lecture de votre article, nous sommes tout à fait interloqués et choqués.

Pourquoi ne pas nous avoir questionner et avoir choisi d'essayer de torpiller le projet d'accueil de l'association avec des propos diffamatoires ? Il suffirait de venir nous rencontrer pour avoir réponse aux questions posées. Mais personne ne nous a contacté.

En outre cela nuit directement aux personnes accueillies : L'énergie perdu dans ces échanges n'est pas disponible pour les personnes concernées.

Vous laissez entendre en creux que nous cherchons à nuire par malveillance : c'est une allégation grave. C'est même un peu effrayant d'instrumentaliser la situation individuelle que vous évoquez pour s'attaquer à une association qui s'engage quotidiennement pour soutenir et accompagner pas à pas les personnes précaires dans un chemin de dignité.

Allons, essayons de rester digne nous aussi et de nous élever un peu.

Il serait vraiment plus pertinent et percutant de réfléchir ensemble à comment s'organiser pour proposer des solutions intéressantes et décentes aux personnes qui vivent ces situations d'exil et de vulnérabilité. Et c'est ce à quoi nous travaillons. Si vous avez de l'énergie à dépenser, vous pouvez vous impliquer dans l'association et améliorer son action. Nous serons ravis de partager des échanges et de profiter de votre participation pour avancer ensemble sur des propositions concrètes pour les personnes concernées.

Ainsi on vous invite à venir nous rencontrer, nous questionner, et participer pourquoi pas. Nos coordonnées sont accessibles sur notre site internet. Notre porte est ouverte pour échanger en transparence. Mais prenons rendez-vous ; nos emplois du temps débordent et nous avons peu d'heures perdues ; nous privilégions notre temps auprès du public accueilli.

A bientôt alors,
Le CA de La Trame"

► <https://latrame26.org/>